



Commune de TALUYERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

04-2 - Le Document graphique

Centre-bourg - Zoom

Commune - Échelle: 1/1500

Demande d'autorisation	Enquête publique	Document approuvé
------------------------	------------------	-------------------

Liste des secteurs soumis à service de ministère social valant établissement réservé au titre de l'article L125-1 du Code de l'urbanisme

► Emplacement réservé pour la production de logements sociaux (L123-2)

Numéro	Localisation	Références cadastrales	Désignation	Surface	Bénéficiaire
S1	La Charente - St Marc	A n°1790	Emplacement pour la production d'un logement collectif pour les personnes dépendantes et personnes handicapées ou à mobilité réduite, avec un fort potentiel de densification, avec une mixité de fonctions importante, à maintenir ou renforcer	11 300 m² env.	Commune
S2	Site Mourne - Rue de la Gare	A n°233, 233	Emplacement réservé pour la production d'une dizaine de logements, dont 30% de logement locatif, pour les personnes dépendantes et personnes handicapées ou à mobilité réduite, avec un fort potentiel de densification, avec une mixité de fonctions importante, à maintenir ou renforcer	1820 m² env.	Commune
R1	Chemin de Benthuij / VC2	28, 29, 30, 31	Espace public	6 100 m²	commune
R2	Chemin de Bauduc / Rue de la Gare	A n°144	Espace public et aménagement	9 000 m²	commune
R3	Rue de la Gare / Rue du Bourg - Rue du Moulin	A n°113	Cheminement piéton	344 m²	commune
R4	Boulevard - Chemin des Rivières	A n°435, 436, 1461	Bassin de rétention pour un ruisseau	15 185 m²	SYSCG
R5	RD 05 / Rue de Saint Marc	A n°2480	Emplacement réservé pour la production d'un logement collectif pour les personnes dépendantes et personnes handicapées ou à mobilité réduite, avec un fort potentiel de densification, avec une mixité de fonctions importante, à maintenir ou renforcer	1050 m²	commune
R6	RD 105 - La Charente	A n°2415	Forêt publique de la Mure et gîte bus	3 200 m²	commune
R7	Sainte-Mourne	A n°2923, 1320	Cheminement piéton	356 m²	commune
R8	Cintrieux - Rue de la Gare	A n°1065, 1318, 1540	Cheminement piéton et voie	501 m²	commune
R9	La Gaudrière - Ecole	A n°1032, 1318, 1540	Emplacement réservé pour la production d'une dizaine de logements, dont 30% de logement locatif, pour les personnes dépendantes et personnes handicapées ou à mobilité réduite	1942 m²	commune
R10	Rue de l'Ormeau / Rue de la Madeleine	A n°146, 47	Emplacement réservé pour la production d'une dizaine de logements, dont 30% de logement locatif, pour les personnes dépendantes et personnes handicapées ou à mobilité réduite	720 m²	commune

► Équipements et espaces publics

Numéro	Localisation	Références cadastrales	Désignation	Surface	Bénéficiaire
V1	Secteur Garde-Rouge		Création de voirie	1 120 m²	commune
V2	Zone d'activités des Rivières		Création de voirie	2 144 m²	commune
V3	Rue Saint-Marc - VC n°101		Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	8 111 m²	commune
V4	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302		Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	6 m²	commune
V5	Chemin des Rivières - CR n°14		Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	50 m²	commune
V6	Chemin des Rivières - CR n°14		Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	6 m	commune

Liste des emplacements réservés autre de l'article L123-1-5-V du Code de l'urbanisme

► Voies

Numéro	Localisation	Désignation	Surface	Bénéficiaire
V1	Secteur Garde-Rouge	Création de voirie	1 120 m²	commune
V2	Zone d'activités des Rivières	Création de voirie	2 144 m²	commune
V3	Rue Saint-Marc - VC n°101	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	8 111 m²	commune
V4	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	6 m²	commune
V5	Chemin des Rivières - CR n°14	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	50 m²	commune
V6	Chemin des Rivières - CR n°14	Sur toute la rue SA Marc et le CR n 302	6 m	commune

0

50

100

150

200

250

